

**Zeitschrift:** Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =  
Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire =  
Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio

**Herausgeber:** geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und  
Landmanagement

**Band:** 107 (2009)

**Heft:** 8

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

A côté de la promotion des «*transports publics*» et de la «*mobilité douce*». La loi doit reconnaître la primauté actuelle du transport privé individuel et offrir des perspectives pour sa maîtrise. Les transports doivent être qualifiés une seule fois: privés et publics avec les divers modes utilisés. La notion de «*mobilité douce*» est une utilisation démagogique de terme à la mode. Les transports privés individuels sont et resteront le vecteur principal de la mobilité pour de nombreuses années encore. Les intérêts privés, en particulier ceux des propriétaires, quasiment jamais légitimes dans la LDTer, doivent être réhabilités. Il faut, par ailleurs, trouver des solutions d'urbanisation maîtrisée pour les petites communes en périphérie et mal desservies par les transports publics. Des délais raisonnables doivent être accordés pour adapter les lois cantonales d'application et les règlements communaux.

## Donner du pouvoir aux agglomérations

Les «*agglomérations*» (voire «*métropoles*») ainsi que les «*espaces fonctionnels*» à cheval sur diverses communes et/ou divers cantons, voire divers pays, doivent bénéficier de délégation de compétences pour acquérir un minimum de crédibilité institutionnelle.

## Conclusions

Le projet présenté était globalement inapproprié et sa rédaction doit donc être entièrement reprise dans le sens:

- du respect de la Constitution en ce qui concerne la propriété (art 26) et les compétences fédérales (art 75) et du respect des prérogatives du Parlement et des cantons pour le «*Projet de Territoire suisse*»

- de la primauté de l'activité humaine et de l'économie en respectant les conditions cadre (nature et paysage)
- de favoriser l'émergence de compétences, procédures et solutions, localement adaptables aux espaces fonctionnels et aux agglomérations
- de favoriser l'émergence d'une nouvelle gestion de la zone rurale alliant approvisionnement sûr du pays, infrastructures et utilisations de détente maîtrisées
- d'un allègement du texte en édictant que des principes et en valorisant le rôle des cantons dans les mesures d'application.

Dr Raymond Durussel

Ingénieur géomètre breveté

Bureau technique Durussel & Estoppey  
CH-1338 Ballaigues  
dus@geojura.ch



## Trimble® VX Spatial Station

Die neue Trimble VX Spatial Station kombiniert optische Totalstation, 3D-Scanner und Video-Station zu einem neuen, einzigartigen Gesamtsystem. Die gemessenen Objektdaten werden direkt in der Video-Anzeige dargestellt. Sie verifizieren Ihre Messungen mit einem Blick direkt mit dem realen Bild im Feld.

## Totalstation mit Video und 3D-Scanning

Die Integration des 3D-Scanners in die leistungsfähigste Robotic-Totalstation (Trimble S6) ermöglicht einen problemlosen Einstieg in die neuen Scanning-Märkte. Die neue Trimble VX Spatial Station müssen Sie gesehen haben. Rufen Sie uns an!



Branchenführende Innovation

- 3D-Scanner integriert in optischer Totalstation.
- Digitalbilder gemeinsam mit Messpunkten speichern.
- Direkte Darstellung der Objektdaten in der Video-Anzeige.
- Komplett neue Anwendungsbereiche.

**allnav**

**allnav ag**

Ahornweg 5a  
CH-5504 Othmarsingen  
Tel. 043 255 20 20  
Fax 043 255 20 21  
[www.allnav.com](http://www.allnav.com)  
[allnav@allnav.com](mailto:allnav@allnav.com)

Geschäftsstelle in Deutschland: D-71522 Backnang  
Succursale allnav CH Romande: CH-1891 Vérossaz

**Trimble**